



Ville de VIARMES (Val d'Oise)  
5 314 habitants

**Le Multi-Accueil de 39 Places recrute  
Un(e) Auxiliaire de puériculture  
Statutaire ou à défaut contractuel**

*Au sein de la collectivité de Viarmes, sous la responsabilité de la Directrice de la structure, vous aurez la charge du suivi d'un groupe d'enfants de 10 mois à 3 ans, et en favoriserez le bon développement physique et psychique.*

**Missions principales :**

- ✚ Accueil de l'enfant et de sa famille,
- ✚ Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants,
- ✚ Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
- ✚ Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants,
- ✚ Accompagnement aux repas,
- ✚ Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène,
- ✚ Aménagement des espaces de vie de l'enfant selon ses besoins,
- ✚ Nettoyage et désinfection du matériel éducatif (jeux, jouets...),
- ✚ Transmissions d'informations (famille, équipe, hiérarchie),
- ✚ Participation à l'élaboration du projet d'établissement et application,
- ✚ Participation au choix du matériel éducatif,
- ✚ Participation aux manifestations festives de la structure,
- ✚ Participation aux réunions d'équipe.

**Compétences et Qualités requises :**

***Savoirs Socioprofessionnels***

- ✚ Connaitre les étapes du développement de l'enfant,
- ✚ Être capable de réagir en situation d'urgence,
- ✚ Avoir des notions d'ergonomie,
- ✚ Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité afférentes aux structures d'accueil de la petite enfance.

***Savoirs Généraux***

- ✚ Disponibilité et dynamisme,
- ✚ Esprit d'équipe,
- ✚ Organisation,
- ✚ Rigueur et discrétion,
- ✚ Sens du service public.

**Conditions de travail :**

- ✚ Base 1607 heures annuelles selon planning avec amplitude horaire 7h50/18h15,
- ✚ Semaine de travail de 5 jours - Modifications d'horaires possibles,
- ✚ Réunions en dehors des heures de travail,
- ✚ Congés imposés (fermeture de la structure environ 10 semaines /an).

**Conditions de recrutement :**

Poste à temps complet à pourvoir **1<sup>er</sup> Septembre 2017**,

**Sous condition du diplôme d'Auxiliaire de puériculture**, PSC1 apprécié.

Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire + avantage CNAS.

**Les candidatures sont à transmettre (lettre manuscrite, C.V.)  
A Monsieur le Maire de Viarmes, Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes  
Renseignements auprès de la Directrice du Multi-Accueil:  
01.30.35.36.56 ou par mail à : [les-petits-loups@viarmes.fr](mailto:les-petits-loups@viarmes.fr)**